# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

## **DU COMPTE ADMNISTRATIF 2018 ET DU BUDGET PRIMITIF 2019**



L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Comte administratif et budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation pour la commune.

Le Compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2019 a été bâti sur les bases du rapport d'orientations budgétaires présenté le 11 mars 2019.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maitriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De maintenir la pression fiscale à son niveau actuel ;
- De contenir la dette tout en maintenant les investissements ;
- De maintenir le soutien au secteur associatif

Ce budget intègre une stabilité de la DGF et du montant de la pénalité pour non réalisation de logements sociaux au titre de la loi SRU.

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2018.

#### 1- Résultats de l'exécution budgétaire constatés au compte administratif 2018 :

CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
-446 663,30	55 388,96	315 627,04	786 472,61	851 234,00
1 327 655,63	118 469,81	191 793,44	350 901,25	350 000,00
880 992,33	173 858,77	507 420,48	1 137 373,86	1 201 234,00
CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
1 594 243,68	-108 822,93	690 495,68	-51 843,32	-759 671,37
-1 470 785,59	123 458,09	40 039,31	730 534,99	678 691,67
123 458,09	14 635,16	730 534,99	678 691,67	-80 979,70
-885 980,61	267 700,79	-529 012,88	-1 376 731,05	-187 882,00
CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
880 992,33	173 858,77	507 420,48	1 137 373,86	1 201 234,00
-762 522,52	282 335,95	201 522,11	-698 039,38	-268 861,70
118 469,81	456 194,72	708 942,59	439 334,48	932 372,30
	-446 663,30 1 327 655,63 880 992,33  CA 2014 1 594 243,68 -1 470 785,59 123 458,09  -885 980,61  CA 2014 880 992,33 -762 522,52	-446 663,30 55 388,96 1 327 655,63 118 469,81 880 992,33 173 858,77  CA 2014 CA 2015 1 594 243,68 -108 822,93 -1 470 785,59 123 458,09 123 458,09 14 635,16  -885 980,61 267 700,79  CA 2014 CA 2015 880 992,33 173 858,77 -762 522,52 282 335,95	-446 663,30       55 388,96       315 627,04         1 327 655,63       118 469,81       191 793,44         880 992,33       173 858,77       507 420,48         CA 2014       CA 2015       CA 2016         1 594 243,68       -108 822,93       690 495,68         -1 470 785,59       123 458,09       40 039,31         123 458,09       14 635,16       730 534,99         -885 980,61       267 700,79       -529 012,88         CA 2014       CA 2015       CA 2016         880 992,33       173 858,77       507 420,48         -762 522,52       282 335,95       201 522,11	-446 663,30         55 388,96         315 627,04         786 472,61           1 327 655,63         118 469,81         191 793,44         350 901,25           880 992,33         173 858,77         507 420,48         1 137 373,86           CA 2014         CA 2015         CA 2016         CA 2017           1 594 243,68         -108 822,93         690 495,68         -51 843,32           -1 470 785,59         123 458,09         40 039,31         730 534,99           123 458,09         14 635,16         730 534,99         678 691,67           -885 980,61         267 700,79         -529 012,88         -1 376 731,05           CA 2014         CA 2015         CA 2016         CA 2017           880 992,33         173 858,77         507 420,48         1 137 373,86           -762 522,52         282 335,95         201 522,11         -698 039,38

Le résultat cumulé dégagé par la section de fonctionnement s'élève à 1 201 234 € traduisant ainsi une nette amélioration de la capacité d'autofinancement brute grâce à une optimisation des recettes et une gestion contenue des dépenses.

La part de ce résultat affecté au compte 1068 de la section d'investissement du budget 2019 s'élève à 851 234 € soit un montant supérieur au besoin de financement constaté incluant le solde d'exécution abondé des restes à réalisés.

#### 2- Section de Fonctionnement :

La section de fonctionnement du budget prévisionnel 2019 s'équilibre à 6 407 202, 36 € contre 6 097 264.00 € en 2018

## A- Dépenses de fonctionnement

Total général dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	BP + DM 2018	CA 2018	BP 2019	% BP 19/18
011- Charges à caractère général	1 227 850 00	1 115 478,98	1 214 800,00	- 1,06%
012- Charges de personnel et frais assimilés	2 879 000,00	27 43 636,83	2 895 500,00	0,57%
014- Atténuations de produits	522 533,00	522 109,23	362 500	- 30,63%
023- Virement à la section d'investissement	530 000,00	-	1 050 000.00	98,11%
042- Opérations d'ordres	186 117,00	372 116,99	158 138,36	- 15,03%
65- Autres charges de gestion courante	601 764,00	383 239,45	591 264,00	- 1,74%
66- Charges financières	144 000,00	131 506,66	129 000,00	- 10,42%
67- Charges exceptionnelles	6 000,00	3 150,00	6 000,00	0%

<u>Chapitre 011 Dépenses à caractère général</u>: les crédits alloués au fonctionnement des services sont limités optimisés pour permettre la maitrise des charges de fonctionnement et cela malgré la croissance démographique constatée

6 097 264,00 | 5 271 238,14

6 407 202,36

5,08%

induisant de nouveaux besoins. L'évolution naturelle liée à l'inflation est donc contrebalancée par des économies sur certains postes. Une baisse d'environ 1% est donc prévue.

<u>Chapitre 012 Charges de personnel</u>: la maitrise de la masse salariale demeure une priorité malgré la création de nouveaux postes dans le cadre de l'augmentation des effectifs scolaires et de l'accroissement de la population. Seul l'effet glissement vieillesse technicité est incompressible. L'augmentation s'élève en environ 0.5 % par rapport au budget précédent. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 l'effectif de la collectivité s'élève à 109 agents : 62 titulaires et 47 non titulaires.

<u>Chapitre 014 Atténuations de produits</u> : le prélèvement au titre de l'article 55 de la SRU est estimé à 95 000 € et l'attribution de compensation versée à Montpellier Méditerranée Métropole s'élève à 260 000 €.

<u>Chapitre 65 Autres charges de gestion courante</u> : ces charges restent quasiment comparables au BP 2018 avec cependant une prévision en baisse de 1.74 % à tout en maintenant un soutien identique aux associations.

Chapitre 66 Intérêts de la dette : ce chapitre est en diminution au regard de la non réalisation de nouveaux emprunts.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : la prévision est de 6 000 € identique à l'exercice précédent

<u>Chapitre 042 Opérations d'ordres :</u> elles correspondent aux amortissements de l'exercice. La somme réalisée en 2018 comprend la comptabilisation des cessions d'actifs.

<u>Chapitre 023 Virement à la section d'investissement</u> : le virement prévisionnel est de 1 050 000 € contre 530 000 € en 2018. Il couvre la totalité du remboursement en capital des emprunts à long terme et assure un autofinancement supérieur à l'année précédente.

#### **B-** Recettes de fonctionnement

CHAPITRE	BP+DM 2018	Réalisé 2018	BP 2019	% BP 19/18
002- Résultat de fonctionnement reporté	350 000.00	-	350 000,00	0.00%
013- Atténuations de charges	90 000,00	170 200,82	80 000,00	- 11,11%
042- Opérations d'ordres	215 000,00	-	215 000,00	0,00%
70- Produits des services et du domaine	324 700,00	371 114,17	338 500,00	4,25%
73- Impôts et taxes	3 713 168,00	3 904 433.66	3 987 112,00	7,38%
74- Dotations et participations	1 259 500,00	1 316 562,02	1 292 895,00	2,65%
75- Autres produits de gestion courante	138 000,00	167 578,11	140 000,00	1,45%
77- Produit exceptionnels	6 896,00	192 583.36	3 695,36	- 46,41%

Total général recettes de fonctionnement	6 097 264,00	6 122 472 ,14	6 407 202,36	5,08%
--	--------------	---------------	--------------	-------

<u>Chapitre 002 :</u> l'inscription correspond à la part de l'excédent cumulé de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2017 conservé en section de fonctionnement, le reste de l'excédent étant affecté en recette de la section d'investissement.

<u>Chapitre 013 Atténuations de charges :</u> ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunérations des agents en maladie ainsi que le remboursement par le Centre de Gestion d'un agent en décharge syndicale.

<u>Chapitre 70 Produits des services</u> : correspondent aux recettes générées par l'accueil de loisirs, les activités périscolaires et les repas facturés dans les restaurants scolaires en augmentation pour 2019 au regard de l'augmentation de la fréquentation

Chapitre 73 Impôts et taxes : Le produit se base sur un dynamise des bases au regard des nouvelles constructions

constatées et au maintien des taux d'imposition 2018 à savoir :

Taxes	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	17,33 %	17,33 %	17,33 %
Taxe foncière sur le bâti	23,51 %	23,51 %	23,51 %
Taxe foncière sur le non bâti	133,80 %	133,80 %	133,80 %

<u>Chapitre 74 Dotations et participations</u> : la prévision 2018 intègre une stabilité de la DGF et une aide minorée des concours de l'Etat relatif versés dans le cadre des contrats aidés (PEC).

<u>Chapitre 75 Autres produits de gestion courante</u> : ce chapitre comprend notamment la perception des loyers encaissés par la Commune

<u>Chapitre 77 Produits exceptionnels</u>: ces recettes « incertaines » correspondent aux remboursements des assurances en cas de sinistres.

Chapitre 042 Opérations d'ordres : elles correspondent aux reprises sur provisions

#### 3- Section d'investissement :

#### A- Dépenses d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 6 976 875.77 €

CHAPITRE	BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019
001- Déficit reporté	-	-	80 979 ,70
040- Opérations d'ordres	215 000,00	-	215 000,00
10- Dotation fonds divers et réserves	1 000	819,00	-
13- Subventions d'investissement	46 000,00	46 000,00	-
16- Emprunts et dettes assimilées	2 476 000,00	491 066,17	2 456 000,00
20- Immobilisations incorporelles	27 000,00	17 271,22	9 184,11
204- Subventions d'investissement	70 000,00	70 000	242 000,00
21- Immobilisations corporelles	1 647 611,19	526 790,89	1 184 474,71
23- Immobilisations en cours	1 993 383,81	1 307 218,04	2 788 237,25

Total général dépenses d'investissement	6 475 995 ,00	2 459 165,32	6 976 875,77
---	---------------	--------------	--------------

Les principaux projets de l'année 2019 sont les suivants :

⇒ Extension et rénovation du complexe tennistique : 1 900 000 €

⇒ Ecoles (accessibilité extension et équipement) : 450 000 €

⇒ Création d'un nouveau Cimetière : 200 000 €

⇒ Pose de nouvelles cameras de vidéo-protection : 40 000 €

#### Le budget comprend également

- ⇒ Les restes à réaliser 2018 : 917 523,77 € dont notamment 663 237,25 € pour la finalisation du nouveau complexe sportif.
- ⇒ Le remboursement en capital de l'emprunt comprenant le remboursement de l'emprunt relai souscrit pour le préfinancement du complexe sportif 1 980 000 €.

#### **B-** Recettes d'investissement

CHAPITRE	BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019
001- Total solde d'exécution reporté	678 691,67	-	-
021- Virement section de fonctionnement	530 000,00	-	1 050 000,00
024- Cession de terrains	3 551 000,00	-	3 432 950,00
040- Opérations d'ordres	186 117,00	372 116,99	158 138,36
10- Dotations fonds divers et réserves	1 107 108,31	1214 451,14	1 009 095,64
13- Subventions d'investissement	422 878,02	112 505,82	326 721,27
16- Emprunts et dettes assimilées	200,00	420,00	1 000 000,00
23- Immobilisations incorporelles	-	88 294,96	-
45821 – Opérations sous mandat MMM	_	16 558,38	

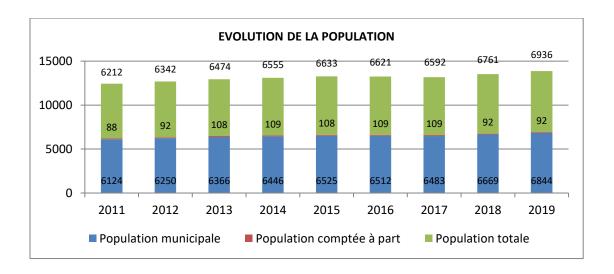
Total général recettes d'investissement	6 475 995,00	1 381 958,01	6 976 875,77
---	--------------	--------------	--------------

Les principales recettes destinées à financer les investissements sont les suivantes :

- ⇒ Subventions notifiées notamment concernant la création du complexe sportif
- ⇒ FCTVA (fond de compensation de la TVA) estimé à 130 000 €
- ⇒ Cession de terrains : 3 030 000 € constitué par la vente des terrains du complexe sportif actuel
- ⇒ Taxe d'aménagement : 28 000 €
- ⇒ Emprunt : un montant d'1 000 000 d'€ est inscrit en prévision budgétaire afin d'équilibrer la section d'investissement. Ce montant est limitatif est fera l'objet le cas échéant d'une minoration si des notifications de subventions interviennent en cours d'année notamment pour le projet tennistique.

#### 4- Principaux indicateurs

#### A- Evolution de la population



## B- Niveau de l'épargne brute et de l'épargne nette

L'épargne brute correspond au solde des opérations réelles de fonctionnement. A la clôture du compte administratif 2018 celle - ci s'élève à 1 223 350,99 € elle est donc suffisante pour couvrir le remboursement en capital de la dette qui s'élève à 490 886.17 € L'épargne nette est donc de 732 464 .82 €

Concernant le budget prévisionnel 2019, l'épargne brute s'élève à 643 138.16 €. Le montant prévisionnel du remboursement en capital de la dette à long terme s'élève à 475 000 €. L'épargne nette permettant de financer de nouveaux investissements s'élève donc à 168 138.36 €.

### C- Niveau de l'endettement et capacité de désendettement

Au 31/12/2018 l'encours de la dette s'élève à 5 433 432, 33 € incluant une emprunt relai de court terme de 1 980 000 €, la capacité de désendettement s'élève à : 11 ans

Au 31/12/2019 l'encours de la dette s'élèvera à 2 962 25,86 € la capacité de désendettement s'élèvera ainsi 6 ans.

#### **D-** Principaux ratios

Au 31/12/2018 les principaux ratios sont les suivants :

Dépenses réelles de fonctionnement/population	724,61
Produit des impositions directes/population	490,53
Recettes réelles de fonctionnement/population	905,56
Dépenses d'équipement brutes/population	273,82
Dotation globale de fonctionnement/population	120,14
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	56